

La crise politique

■ Mercredi, en commission, une majorité alternative a approuvé le Pacte onusien sur les migrations... sans la N-VA.

la N-VA n'est pas rompu : on se parle encore au sein de la "suédoise".

■ Une crise gouvernementale serait lourde de conséquences.

LE RÉCIT

Une première majorité alternative sous Michel

Le vote est finalement intervenu ce mercredi peu avant 17 heures. Dans une salle bondée de parlementaires et d'observateurs aguerris, dans un climat on ne peut plus tendu. Il faut dire que la situation est inédite : mardi soir, les députés belges ont été invités par le Premier ministre à se prononcer sur le fameux Pacte onusien sur les migrations. Faute d'accord au sein de son gouvernement, Charles Michel a en effet décidé d'exporter la problématique jusqu'aux bancs parlementaires.

Sans réelle surprise, la commission des relations extérieures de la Chambre a ainsi approuvé mercredi une proposition de résolution par laquelle le Parlement belge exprime son soutien au Pacte des Nations unies pour des "migrations sûres, ordonnées et régulières". Le MR, le CD&V et l'Open VLD - partenaires de la "suédoise" - de même que les verts, le CDH et le SP.A - dans l'opposition - se sont accordés sur le texte d'une résolution soutenant le Pacte et précisant, par amendement, la nécessité de se concerter avec d'autres pays européens... histoire de connaître la portée exacte de ce fameux Pacte.

Un texte anticonstitutionnel, selon la N-VA

De son côté, la N-VA - quatrième partenaire (isolé) de la "suédoise" et qui ne fait donc pas partie de la majorité de rechange - a voté contre cette mouture amendée. "Avec la N-VA dans le gouvernement, la Belgique n'approuvera pas le Pacte, ni à Marrakech, ni à New York", a averti le chef de groupe N-VA à la Chambre, Pieter De Roover. Les nationalistes contestent la constitutionnalité d'une telle résolution, "la conduite des relations internationales appartenant au gouvernement et non au parlement", martèlent-ils. Pourraient-ils dès lors retirer leur confiance à l'équipe Michel ? Ou considérer que l'engagement porté par le Premier ministre à Marrakech n'a aucune valeur puisqu'il n'engage pas le gouvernement ? Et que se passera-t-il ensuite à New York le 19 décembre prochain lors de l'approbation du texte ?

Mercredi, les parlementaires ont consacré une large part de leur après-midi à débattre de cette question. "Un parlement a quand même le droit de prendre position sur le Pacte. Il en a même le devoir!" a souligné le chef de groupe CD&V Servais Verherstraeten. "Charles Michel s'est avancé sur la scène internationale quant à la signature de ce pacte mondial. Aujourd'hui, nous ne faisons rien qui empiète sur les pouvoirs du gouvernement. Puisqu'on nous le demande, à nous de remplir notre part du contrat", a temporisé Patrick Dewael, le chef de groupe Open VLD.

Pour mémoire, la N-VA avait initialement donné son aval à la signature de ce texte onusien... puis a retourné sa veste. L'élément déclencheur serait le refus du chancelier autrichien, Sebastian Kurz, de soutenir le Pacte.

L'abstention du Parti socialiste... pour un "soutien sans réserve"

Autre fait marquant de ce mercredi sous haute tension : la décision du Parti socialiste de s'abstenir quant au vote de la proposition de résolution amendée par les trois partenaires de majorité précités. Pour faire court, le PS aurait souhaité que le texte original, porté par le CDH, soit celui soumis au vote. Ce premier texte offrait selon lui un "soutien plein et entier" au Pacte. En déposant et votant une motion appelant de son côté à se prononcer "sans réserve" sur le Pacte migratoire, le PS a choisi de ne pas s'associer à cette majorité parlementaire alternative, la première depuis l'entrée en fonction du gouvernement Michel. "J'ai de sérieux doutes quant à ce projet d'amendement dès lors qu'il est porté par trois partenaires de majorité qui n'ont fait qu'avaler les couleuvres de la N-VA", a émis le chef de groupe PS à la Chambre Ahmed Laaouej. Enfin, Défi et le PTB, qui n'ont pas le droit de vote en commission, n'excluent pas d'apporter leur voix en séance plénière pour autant que la notion de "concertation avec les pays européens" leur soit également précisée.

Inutile de dire que le Premier ministre est attendu de pied ferme ce jeudi en séance plénière de la Chambre.

L'ÉDITO

Ceci ne peut pas être une crise

Par Francis Van de Woestyne

La N-VA est au cœur de la crise politique actuelle. C'est à ce parti qu'appartient la responsabilité de maintenir en vie le gouvernement de Charles Michel ou de le condamner à une fin prématurée. Les nationalistes se perdent dans des circonlocutions et des contradictions. Il leur est de moins en moins facile d'expliquer leur raidissement sur un pacte qui, en réalité, ne fait que traduire la politique actuelle du gouvernement en matière migratoire. Ni plus, ni moins.

En revanche, la N-VA, en obéissant à ses démons identitaires, est en train de mettre en péril les réformes économiques du gouvernement et les réponses climatiques réclamées à cor et à cri par 75 000 Belges. La crise, provoquée par les nationalistes, pourrait aussi fragiliser l'économie flamande, très inquiète du Brexit. Voyons cela.

À la lecture de la presse flamande, il est poignant de constater que Bart De Wever a perdu, en quelques jours, une grande partie de sa crédibilité politique, médiatique et économique. Alors que les observateurs affirmaient, jusqu'à il y a peu, que le vrai Premier ministre était à Anvers, ils considèrent aujourd'hui que Bart De Wever s'est enfermé dans une position intenable.

Car de deux choses l'une : si la N-VA reste au

gouvernement, elle devra accepter que la Belgique ratifie le Pacte sur les migrations, lors de la prochaine Assemblée générale de l'Onu, le 19 décembre prochain. Ce serait logique. Trois partis du gouvernement le soutiennent, de même qu'une grande partie de l'opposition. Consultés, les Régions et Communautés y sont également favorables, y compris, donc, le gouvernement flamand dirigé par le nationaliste Geert Bourgeois. Si la N-VA quitte le gouvernement, elle abandonnera, en quelques heures, le brevet de sérieux et de gestionnaire responsable qu'elle avait péniblement acquis. Depuis le déclenchement de la crise, le patronat flamand ne se prive pas de dénoncer le jeu irresponsable des apprentis sorciers de la N-VA. Car un autre enjeu domine actuellement les conversations entre grands et petits patrons, en Flandre : la gestion des conséquences du Brexit. La Grande-Bretagne est le quatrième partenaire commercial de la Belgique, le deuxième partenaire de la Flandre et le premier partenaire économique du port de Zeebrugge. Il serait donc suicidaire, pour les intérêts économiques flamands, portuaires en particulier, que le gouvernement belge ne soit pas pleinement investi, au printemps prochain, pour négocier l'après-Brexit, en cas d'accord mais aussi, surtout, en cas de *no deal* avec le Royaume-Uni.

Par ailleurs, il serait également inimaginable que le gouvernement n'apporte pas de réponse rapide, cohérente, crédible, durable aux 75 000 manifestants qui se sont mobilisés, dimanche, pour le climat dans les rues de Bruxelles. Un enjeu qui ne semble pas troubler outre mesure Bart De Wever. Entre le gilet brun identitaire, le gilet bleu économique ou gilet vert climatique, la N-VA semble avoir choisi.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le MR ne veut pas tuer la “suédoise”,
le contact avec la N-VA n’est pas rompu

Charles Michel a repris la main dans un dossier qui lui échappait. Mardi soir, il mettait les nationalistes flamands au pied du mur en annonçant par surprise qu’il comptait se passer de leur accord sur le Pacte de l’Onu et qu’il irait au sommet de Marrakech. Mercredi après-midi, une majorité alternative (sans la N-VA, donc) lui donnait un mandat en ce sens. Les nationalistes flamands avaient menacé de faire tomber le gouvernement si ce scénario était mis en œuvre. Pourtant, la “suédoise” vit toujours.

“Les nationalistes sont K-O.”

La chute du gouvernement Michel est-elle définitivement écartée? Non, bien sûr. Mais plus le temps passe, plus les troupes de Bart De Wever vont gamberger. “La N-VA est sous le choc comme jamais, claironne un leader MR. Après leur campagne de communication désastreuse sur le Pacte, la presse flamande ne lui avait jamais été aussi hostile. Les nationalistes sont complètement K-O.” Par conséquent, un assouplissement de la position radicale de la N-VA à l’égard du Pacte de l’Onu sur les migrations est envisageable, estiment les libéraux.

Au sein du gouvernement, Charles Michel et Didier Reynders, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, caressent cet espoir. Il faudra laisser passer, ce jeudi, la séance plénière à la Chambre où, en présence du Premier ministre, les positions respectives des partis devraient être rappelées. Il faudra laisser passer également le rendez-vous diplomatique onusien au Maroc. Mais, ensuite, les partenaires de la majorité fédérale devront inévitablement se revoir pour mettre les choses à plat et négocier.

Entre libéraux francophones et nationalistes flamands, la confiance n’est pas rompue, on se parle encore. Mercredi matin, Charles Michel s’est entretenu avec Jan Jambon, le vice-Premier ministre N-VA. La qualité de leur relation de confiance qui a permis de déminer quelques bombes depuis 2014 pourrait, une fois de plus, permettre au gouvernement fédéral de se tirer d’affaire. Cela ne sera pas facile: la N-VA a remis au Premier ministre une liste de 30 questions sur le Pacte auxquelles elle attend une réponse.

Au MR, la volonté de trouver une solution honorable pour cha-

cun reste forte. “Le MR n’a aucune intention de faire tomber le gouvernement, confie un poids lourd de la majorité. Au contraire. Certains journalistes se demandent quand Charles Michel ira voir le Roi pour présenter la démission de l’exécutif. Mais pour quoi irait-il au Palais? Ce n’est absolument pas prévu. Le seul palais où il ira, c’est le palais de la Nation ce jeudi...”

Ces dernières heures, les libéraux francophones ont en effet expliqué à leurs alliés N-VA qu’ils comptaient continuer jusqu’en mai. Les têtes pensantes du gouvernement voient déjà au-delà du sommet de Marrakech et cherchent des solutions juridiques et politiques en vue de l’Assemblée générale de l’Onu, le 19 décembre à New York. La position de la Belgique à l’égard du Pacte devra y être traduite par un vote officiel. Or les nationalistes coincent toujours, on le sait. Il existe cependant plusieurs portes de sortie.

Les solutions libérales

Les libéraux gardent en tête la meilleure d’entre elles à leurs yeux: l’adjonction d’une déclaration interprétative qui permettrait de contrôler la portée du Pacte en Belgique. “C’est la solution la plus simple, analyse une source libérale. Mais on est tout à fait ouvert à ce que la N-VA y intègre des éléments. L’idée est que le gouvernement puisse voter valablement le texte. Mais si nous n’obtenons pas de consensus, il y a d’autres solutions.”

Parmi ces pistes, le Premier ministre envisage la possibilité – soumise à controverse juridique – d’engager la Belgique à New York sur la base de la majorité parlementaire alternative obtenue ce mercredi et sur la base de l’accord des entités fédérées, dont la Flandre fait partie. Charles Michel s’est entretenu avec le ministre-Président flamand, Geert Bourgeois (N-VA), et ce dernier ne s’oppose pas aux aspects du Pacte onusien qui le concernent. Ce qui est à tout le moins révélateur d’un paradoxe chez les nationalistes. Et le signe qu’ils pourraient, finalement, céder.

Frédéric Chardon

Ces dernières heures,
les libéraux
francophones ont
expliqué à leurs
alliés N-VA qu’ils
comptaient continuer.

L'AVIS DES JURISTES

“Passer par une résolution pour engager la Belgique est bancal”

Pour le professeur de droit constitutionnel Marc Verdussen (UCL), la signature et la ratification d'un accord international sont une compétence de l'exécutif. Dans le cas du pacte migratoire, cette compétence relève du fédéral.

Il rappelle que les résolutions adoptées par un Parlement n'ont pas de valeur constitutionnelle en soi. Elles servent à permettre aux parlementaires, membres du pouvoir législatif, d'adresser un message au gouvernement afin de l'inciter à prendre tel ou tel type de décision. Mais elles n'engagent pas l'exécutif.

Bancal, voire dangereux

“Dans le cas qui nous occupe, poursuit Marc Verdussen, le Parlement a été appelé à adopter une résolution censée ouvrir au Premier ministre la possibilité d'engager l'État dans la signature d'un pacte international, contre l'avis de la composante principale de son gouvernement. C'est un procédé bancal, voire dangereux.” Pour Marc Verdussen, si l'intention se limite à permettre à Charles Michel d'aller à Marrakech pour formuler une déclaration d'intention, *“ça ne mangerait pas de pain mais cela constituerait, malgré tout, une situation juridiquement alambiquée, qui ne vaudrait plus une semaine plus tard, quand il s'agira pour la Belgique de confirmer son engagement à New York”*.

“Mais si la volonté est de donner à la résolution votée par le Parlement une portée telle qu'elle permettrait au Premier ministre d'engager solennellement la Belgique, en se passant de la règle impérieuse du consensus, on se trouverait dans un scénario que,

comme constitutionnaliste, je ne peux approuver”, poursuit le professeur Verdussen.

Ignorer la règle du consensus, c'est ouvrir la boîte de Pandore

Le danger, ajoute Marc Verdussen, est aussi d'ouvrir une sorte de boîte de Pandore pour les francophones. *“La règle du consensus est d'autant plus importante qu'elle protège la frange minoritaire du gouvernement contre la volonté de la majorité d'imposer ses vues. La contourner, c'est jouer avec le feu. Imaginez que demain, un Premier ministre flamand, se basant sur une résolution du Parlement votée par la majorité flamande, prenne une décision contraire aux intérêts des francophones. Que dirait-on d'un tel comportement ? Ce qui semble se passer aujourd'hui ouvre la voie à de tels agissements futurs”*, conclut Marc Verdussen.

L'hypothèse de la révocation

Mais alors, quel scénario permettrait-il à Charles Michel d'aller à Marrakech dans des conditions non équivoques ? À la RTBF, les deux Marc, Cuytendaele (ULB) et Verdussen, y sont allés franco: la solution la plus “propre” consisterait à ce que Charles Michel se rende chez le Roi et lui demande la révocation des ministres N-VA rétifs à son voyage au Maroc et qui ne veulent pas se démettre. Autre échappatoire: Charles Michel présente sa démission au Roi qui l'accepte et qui désigne un gouvernement de transition, sans ministres N-VA. Juridiquement imparable mais politiquement hautement improbable. J.-C.M.

La solution la plus “propre” consisterait à demander la révocation des ministres N-VA.

L'œil du professeur David

“Des engagements réels mais modestes”

Règles générales. Comme nous l'a expliqué le professeur de droit international Eric David (ULB), le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est bien une déclaration de nature générale et non contraignante. Ce texte se réfère à la Déclaration de New York pour les réfugiés

et les migrants du 19 décembre 2016, laquelle a été votée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies. Elle prévoyait l'adoption de deux pactes mondiaux en 2018: l'un pour les réfugiés (en cours d'établissement), l'autre pour les migrations en général.

Peur que la justice s'empare du texte. *“Formellement, la Déclaration de New York comporte bien des engagements juridiques, relève Eric David. Mais ce sont des engagements modestes, qui ne font*

jamais que réaffirmer des règles élémentaires et des principes généraux au sujet du respect des droits humains des migrants. Rien qui ne soit déjà inscrit dans les législations internationales. Ce qui fait sans doute peur à la N-VA, c'est qu'un tribunal puisse se saisir du Pacte et de son contenu pour condamner une décision ‘arbitraire’ prise par les autorités belges. Or, dans la pratique, les cours et tribunaux se saisissent rarement de tels documents pour trancher un cas d'espèce.” J.-C.M.

LA STRATEGIE

La N-VA ne veut pas quitter le gouvernement, voici pourquoi

Analyse Frédéric Chardon

Au-delà des postures politiques, la N-VA est-elle prête à quitter le gouvernement fédéral? Rien n'est moins sûr: Bart De Wever, le président du parti, et Jan Jambon, le vice-Premier ministre nationaliste flamand, ont dit qu'ils ne souhaitaient pas la chute de la coalition actuelle. À la Chambre, mercredi matin, Peter De Roover, le chef de groupe des nationalistes flamands, a déclaré à la presse que *“la N-VA fait toujours partie du gouvernement et ne s'inscrit pas dans le contexte d'une crise gouvernementale”*. Au sommet de la formation politique, en “off”, c'est également la même tonalité que l'on entend.

Le plus grand parti de la “suédoise” semble s'être rendu compte qu'il est allé trop loin et qu'il se trouve désormais les deux pieds au bord du gouffre. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les leaders de la N-VA semblent jouer la temporisation. Surprenant? Pas du tout. Voici les principales raisons de la prudence des nationalistes flamands après l'escalade autour de l'approbation ou non du Pacte de l'Onu.

1 Une question d'image

Bart De Wever veut faire de sa formation un facteur de stabilité plutôt que d'agitation. Sa dimension intellectuelle ne doit pas être négligée: le président des nationalistes flamands est historien de formation. Depuis son adolescence, il est fasciné par Auguste, le premier empereur romain, pour la stabilité politique qu'il avait réussi à imposer durant quatre décennies. Cet exemple inspire Bart De Wever pour la conduite de la N-VA: il veut en faire un parti fort mais fiable, conservateur mais pas révolutionnaire. Or, “débrancher la prise” - et ainsi laisser peser sur les épaules nationalistes la responsabilité du chaos qui en résulterait - troublerait durablement l'image sérieuse qu'il veut donner de la formation qu'il dirige.

2 La pression du patronat flamand

Le patronat déteste les incertitudes. Et un gouvernement qui vacille, à la veille du Brexit, cela en crée beaucoup. Le Voka, le réseau des entrepreneurs du

nord du pays, a publié un communiqué dans lequel il demande aux quatre partis qui composent la majorité fédérale d'en revenir à des sentiments plus raisonnables (page 11). Il veut éviter à tout prix la chute de ce gouvernement de centre-droit mis en place pour mener des réformes socio-économiques. Une bonne partie de ces mesures doit encore être exécutée (page 10) et, pour cela, le gouvernement doit rester uni. En août 2010, durant la longue crise politique qui allait aboutir à la constitution du gouvernement Di Rupo, Bart De Wever avait déclaré: "Le Voka, c'est mon patron". Il indiquait par là vouloir défendre une politique libérale sur le plan économique, dans l'intérêt des entreprises flamandes. Faire tomber la "suédoise" pour un pacte non contraignant ne serait pas

"La N-VA fait toujours partie du gouvernement et ne s'inscrit pas dans le contexte d'une crise gouvernementale."

Peter De Roover
Chef du groupe N-VA
à la Chambre

un service rendu à l'économie flamande et Bart De Wever en a bien conscience.

3 Le moment de placer ses pions

Quel mauvais timing... La N-VA devrait quitter la majorité "suédoise" alors que se négocient des renouvellements de mandats dans un grand nombre d'organismes publics dépendant du fédéral? Les nationalistes flamands n'ont aucune envie de se priver de placer, à des postes clés, des hommes et des femmes qui leur sont proches. La N-VA est une formation relativement jeune sur l'échiquier politique belge. Elle a intérêt à profiter de sa première participation gouvernementale au fédéral pour disposer ses pions dans l'administration. Un élément d'importance: c'est Charles Michel, justement, qui a la main sur le dossier.

4 La révision de la Constitution

Traditionnellement, à la fin de la législature, le gouvernement annonce la liste des articles de la Constitution à réviser pendant la législature suivante.

Si la N-VA claquait la porte de la majorité maintenant, cette opération serait compromise et rendrait impossible une grande réforme de l'Etat pour cinq ans. Difficile à assumer pour un parti flamignant qui prône le Big Bang institutionnel et le passage du fédéralisme au confédéralisme...

LES TENSIONS

LES CINQ "CLASHES" ENTRE CHARLES MICHEL ET THEO FRANCKEN SUR LE DOSSIER "MIGRATION" (*)

Septembre 2015 / "Un hôtel, peut-être?"

- Alors qu'un centre d'accueil de nuit pour réfugiés s'est ouvert à Bruxelles, seulement 14 personnes s'y rendent le premier soir (pour 500 places disponibles). Dans un tv Theo Francken critique "les réfugiés qui préfèrent leur campement trop douillet", ajoutant: "Que voulez-vous que je fasse de plus? Il faut leur offrir l'hôtel peut-être?"

Septembre 2016 / Le montage vidéo

- Theo Francken retweete un montage vidéo dans lequel on le voit mettre une ventouse sur la tête d'un homme noir pour qu'il s'en aille.

Septembre 2017 / L'attaque contre MSF

- Dans un tweet, Theo Francken invite Médecins sans frontières à quitter la mer Méditerranée. Il accuse l'organisation de contribuer au trafic d'êtres humains, d'encourager l'immigration illégale et d'y causer "indirectement plus de morts".

Décembre 2017 / La crise des Soudanais

- Sur VTM puis dans un tweet, Theo Francken qualifie d'"absurdes" les propos de Charles Michel annonçant une suspension des expulsions de ressortissants soudanais, une enquête étant en cours pour savoir si des personnes renvoyées au Soudan avait été menacées après leur retour au pays.

Juin 2018 / Le "pushback" australien

- S'inspirant du modèle australien, Theo Francken dit vouloir contourner l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme afin d'autoriser à nouveau le refoulement ("pushback") des bateaux de migrants, interdit depuis 2012 par la Cour européenne des droits de l'homme.

(*) Et qui ont donné lieu à un "recadrage" du secrétaire d'Etat par le Premier ministre, voire à des excuses de Theo Francken.

Ils se disputent violemment mais ils pourront très bien s'unir après les prochaines élections

Analyse Francis Van de Woestyne

Tentons, en quelques questions, de voir comment pourrait évoluer la situation politique. Exercice délicat car le principal parti concerné, la N-VA, est antisystème: son objectif premier n'est pas nécessairement la pérennité du pays – c'est un euphémisme – et le bien-être de l'ensemble de ses habitants, mais peut-être la réalisation de l'article premier de ses statuts, à savoir *"la création d'un État flamand indépendant membre de l'Union européenne"*.

1 Le gouvernement, pourra-t-il encore valablement travailler jusqu'aux élections de 2019 ?

Tout dépendra, évidemment, de l'évolution de la situation politique. Elle change d'heure en heure. *"Mardi, expliquait un ministre, les journaux annonçaient la chute certaine du gouvernement. Mercredi, on nous dit que Charles Michel pourra aller le 10 décembre à Marrakech exposer la position de la Belgique. Et l'on nous parle à présent du problème à résoudre lors de la ratification du Pacte, le 19 décembre à New York. Avançons calmement. À chaque jour suffit sa peine."* Les conseillers et constitutionnalistes des ministres gambèrgent à plein régime. Les libéraux francophones semblent particulièrement sûrs de leur fait. Admettons que grâce à une entourage constitutionnelle ou politique, le gouvernement réussisse à franchir cette crise, que restera-t-il, en janvier, de la cohérence de cette équipe? *"On peut en effet se poser la question de la cohérence future, admet un autre ministre. Mais vous savez, c'est comme dans une famille: parfois, c'est l'harmonie, parfois ce sont des déchirures. In fine, on finit souvent par se rabibochoer."* Car il y a encore du pain sur la planche. Non seulement le vote du budget 2019 mais également toute une série de textes (voir par ailleurs). De surcroît, le plus gros effet du tax shift devrait se faire sentir en janvier. Donc, la coalition a tout intérêt à faire comme si les partenaires continuent à bien s'entendre. De là à dire que les partenaires ne laveront plus leur linge sale en public, il y a de la marge... Les nationalistes voudront également que soit votée une déclaration de révision de la Constitution la plus large possible (voir question 4). Enfin, la gestion des conséquences du Brexit préoccupe les milieux économiques flamands. Une chute du gouvernement fédéral handicaperait les entreprises flamandes concernées. Donc, si le gouvernement se rétablit, il devrait terminer la législature car le travail ne manque pas. Mais dans quel état finira-t-il?

"C'est comme dans une famille: parfois, c'est l'harmonie, parfois ce sont des déchirures. In fine, on finit souvent par se rabibochoer."

Un ministre

2 Peut-on encore croire qu'une seconde "suédoise" est possible ?

Oui, parfaitement possible. Quelle que soit la gravité de la crise, des partenaires qui se déchirent, même violemment, peuvent se retrouver plus tard pour former un gouvernement. En Belgique, tous les partis, à l'exception des extrêmes, ont déjà gouverné les uns avec les autres. Ils ont signé des pactes, se sont juré amour et fidélité pour une ou deux législatures, parfois devant notaire, pour ensuite jeter les contrats à la poubelle. Le soir des prochaines élections fédérales, normalement prévues le 26 mai 2019, la première question qu'il faudra se poser est la suivante: quelles sont, arithmétiquement, les majorités possibles? Après, les présidents de parti examineront le résultat des élections. Puis ils se souviendront s'ils ont, éventuellement, promis à Pierre, Paul ou Jacques de gouverner avec eux. Donc oui, une deuxième "suédoise" est toujours possible malgré l'état dans lequel la majorité sortira au terme d'une législature de cinq ans particulièrement éprouvante.

3 Charles Michel peut-il encore rêver de reconduire son mandat ?

La réponse est encore "oui". S'il devait y avoir un nouveau gouvernement suédois, après les prochaines élections (MR-N-VA-Open-VLD-CD&V), c'est très certainement Charles Michel qui en sera le capitaine. À moins qu'un fabuleux destin européen ne vienne s'offrir à lui. Dans son actuelle majorité, Charles Michel n'est pas contesté, d'autant que dans la crise actuelle, il a regagné du galon face à Bart De Wever. Dans ce bras de fer, Charles Michel l'a clairement emporté. Alors qu'il était encore prêt, mardi, à négocier avec la N-VA, Charles Michel a rompu les discussions et a renvoyé habilement la discussion au Parlement après avoir vu les images de la campagne N-VA contre le Pacte. Il l'a fait sans coup férir. Dans d'autres crises, ce fut moins franc. Il a plusieurs fois donné le sentiment d'être soumis au président de la N-VA. Cela ne semble plus être le cas.

4 Va-t-on tout droit vers de nouvelles négociations communautaires ?

Une des idées, pour sortir du borbier actuel, est de reprendre le scénario des gouvernements Martens VI et VII. À l'époque, Wilfried Martens (CVP) était Premier ministre d'un gouvernement social-chrétien/libéral (CVP-PSC-PVV-PRL). Constitué le 28 novembre 1985, il chuta le 19 octobre 1987 sur la question de la nomination de José Happart au poste de bourgmestre de Fourons. Le Premier ministre alla présenter la démission de son gouvernement au roi Baudouin, qui l'accepta, priant le Premier ministre de former un nouveau gouvernement. Wilfried Martens

reprit... les mêmes partenaires avec un programme très limité: voter le budget et une déclaration de révision de la Constitution assez large qui permet, par la suite, d'engranger, avec l'aide de la Volksunie (l'ancêtre de la N-VA), une nouvelle réforme de l'État.

Déjà, il se dit, mais ce ne sont que des rumeurs évidemment, que les nationalistes feront tout pour obtenir qu'un maximum d'articles de la Constitution soient déclarés à révision de manière à pouvoir négocier, après les prochaines élections, une nouvelle grande réforme de l'État. La branche la plus dure de la N-VA n'attend que cela: elle a déjà dû ronger son frein au cours de l'actuelle législature: les dossiers communautaires ont été mis sous le tapis. Y aura-t-il des francophones pour accepter de négocier une nouvelle grande réforme institutionnelle qui irait dans un sens confédéral? Peut-être le Parti socialiste, impatient de revenir au pouvoir et très enclin à régionaliser un paquet de compétences.

LES DOMMAGES POTENTIELS

Les dix grands dossiers qui risquent l'enterrement si le gouvernement tombe

Certes, l'exercice reste théorique. Mais les conséquences d'un gouvernement en affaires courantes ne doivent pas être négligées. Il reste davantage de pain sur la planche que ce que le gouvernement laisse entendre, occupé qu'il est à (déjà) défendre son bilan socio-économique en vue de la campagne électorale. Certains dossiers concernent des thématiques d'une importance capitale, comme l'emploi, la mobilité et l'énergie. Tour d'horizon.

François Mathieu

Budget

Commençons par les dossiers "mûrs". Il y a d'abord le budget de la Belgique pour l'an prochain. Si le gouvernement devait travailler en affaires courantes, explique-t-on au cabinet de la ministre du Budget Sophie Wilmès (MR), "on reviendrait à la situation des douzièmes provisoires". Comme lors de la crise des 541 jours du début des années 2010. Le gouvernement ne pouvant pas s'engager politiquement, l'État demande alors chaque trimestre au Parlement de lui accorder des douzièmes provisoires (indexés) du budget précédent.

Justice

Le secteur de la justice pourrait être le grand perdant d'une crise gouvernementale. Sont en effet en rade actuellement: la réforme du Code pénal, la réforme de plusieurs chapitres du Code civil, la réforme du Code sur le droit des sociétés, la création d'un Institut des droits de l'homme (obligation internationale), le service minimum dans les prisons, la loi sur la modernisation de la profession d'avocat et, *last but not least*, le projet d'extension de l'assurance protection juridique (qui aurait pu permettre un meilleur accès de la justice aux classes moyennes). Bref, il reste du pain sur la planche.

Nominations

Un dossier en marge des discussions socio-économiques sur lequel la N-VA a beaucoup à perdre parce qu'elle a... beaucoup à gagner: des nominations dans des organes clés de l'appareil d'État (ou parastatal). "Partout où il y a des socialistes", pour reprendre l'expression d'un acteur du gouvernement, des SPF à la Creg (régulateur de l'énergie), en passant par la Banque européenne d'investissement (BEI), entre autres, la N-VA voulait placer ses hommes et ses femmes à des postes clés.

Energie

L'énergie est une thématique mûre, et... pas mûre du tout. Pour le dire de manière assez caricaturale, le cadre pour sortir du nucléaire en 2025 – ce qu'on appelle la transition écologique – provoque toujours de vives discussions entre les différents partis au pouvoir. S'il y a consensus depuis quelques mois sur les grandes orientations à prendre pour sortir du nucléaire (Pacte énergétique), la date, en coulisses, fait toujours débat. Mais le temps presse: un cadre plus précis doit être déterminé avant la fin de la législature car de nouvelles infrastructures, qui demandent des années à être implémentées, devront être envisagées. Le financement de cette transition fait lui aussi débat: via taxation, redevances...? De même, et cela fait enrager le patronat, toujours pas de fumée blanche sur l'une de ses vieilles

revendications: la norme énergétique. Cette norme doit permettre d'éviter un emballement des prix et ainsi de protéger la compétitivité des entreprises. Dans les cabinets, des notes circulent sur cette norme énergétique mais un gouvernement en affaires courantes ne pourrait pas concrétiser le dossier.

Énergie toujours, le secteur est dans l'attente de l'adoption d'un projet de loi pour l'introduction d'un marché de capacités en Belgique. Créer un climat positif pour attirer les investissements dans les capacités existantes et nouvelles nécessaires pour assurer la sécurité d'approvisionnement du pays en électricité, est une revendication légitime des entreprises mais qui là non plus n'est pas acquise. Tout comme n'est pas acquise l'installation d'un "comité de monitoring" pour vérifier, entre autres, la sécurité d'approvisionnement énergétique ou le maintien de prix abordables.

Pensions

En matière de pensions, le blocage persiste entre partenaires sociaux sur la pénibilité du travail (métiers lourds), l'un des pans importants de la réforme engagée par le ministre Daniel Bacquelaine (MR). Un rapport intermédiaire d'experts-médiateurs a été remis en ce début de semaine pour sortir du divorce (irréversible) entre partenaires sociaux sur la pénibilité, mais toujours pas de solutions en vue. Bref, le gouvernement pourrait sortir de l'ornière ce dossier. Encore faut-il qu'il soit de plein exercice...

Jobs deal

La majeure partie des mesures du jobs deal destinées à dynamiser le marché de l'emploi, surtout du côté des emplois en pénurie, sera bientôt soumise au vote du Parlement. Tout ce volet est actuellement entre les mains du Conseil national du travail (CNT) pour avis. Il y a donc consensus gouvernemental sur 90% du dossier, mais certaines parties du jobs deal, délicates, suscitent toujours des frictions. La dégressivité des allocations de chômage est de celles-là. Elle divise encore les partenaires de la majorité.

Fiscalité

En matière de fiscalité également, il reste un paquet de mesures à faire atterrir: réduction de charges pour l'e-commerce, adaptation de mesures du Code des impôts sur les revenus à la réforme du droit des sociétés (Isoc), arrêtés pour appliquer de nouvelles directives européennes (comme celle, baptisée DAC 6, destinée à lutter contre les constructions transfrontalières jugées "agressives"). Et en matière de lutte contre la fraude fiscale, quelques mesures avaient été prises durant l'été, mais les projets du ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA) n'ont pas encore abouti à la Chambre. On pense notamment à des mesures renforcées de lutte contre le blanchiment d'argent et celles de lutte contre les abus en matière de précompte mobilier sur la vente d'actions (le fameux dossier "cum ex" sur les arnaques aux dividendes). Entre autres...

Soins de santé

Le projet de réforme du paysage hospitalier, sous la houlette de Maggie de Block (Open VLD), n'est pas non plus bouclé. Ce projet vise à rationaliser le secteur par zone géographique. Le problème de financement des hôpitaux ne date pourtant pas d'hier...

Mobilité

Alors que la solution gouvernementale "Cash for car" (une somme d'argent contre la voiture de société) ne fonctionne pas, le "budget mobilité" ne supprime pas tout à fait la voiture de société (il faut qu'elle soit plus petite et plus écologique) mais propose de donner la possibilité aux travailleurs d'avoir accès à différents modes de transport (publics). Cette solution plus "durable" pourrait cependant passer l'étape d'un vote au Parlement car les partis d'opposition y sont plutôt favorables. Moyennant amendements...?

AIP

Se profilent aussi à l'horizon les discussions sur l'accord interprofessionnel (AIP) qui détermineront la marge salariale pour les années 2019 et 2020. Or ces discussions risquent d'être compliquées entre partenaires sociaux puisque les premières indications en provenance du Conseil central de l'économie (CCE) laissent entendre que la marge est nulle. Ce qui a fait enrager le syndicat FGTB. Et s'il n'y avait pas d'issue favorable aux discussions, le gouvernement devrait reprendre la main.

L'ENJEU ÉCONOMIQUE

Le patronat flamand met la pression pour trouver une solution "rapidement"

C'est une différence révélatrice: en tête de page du site du Voka, la fédération du patronat flamand, se trouvait hier un communiqué (déjà publié dans le courant de la journée de mardi) appelant le gouvernement fédéral à apporter une solution "rapidement" à la crise politique actuelle et "d'éviter une chute du gouvernement", avec pour illustration une photo de Charles Michel.

En tête de page du site de l'Union wallonne des entreprises (UWE), il y avait, mercredi, aussi une photo de Charles Michel, mais avec le patron du groupe chinois Alibaba, notamment. Le titre: "Alibaba, c'est si-gné".

Le Voka, fédération très proche de la N-VA, n'a donc pas attendu le vote en commission parlementaire sur le pacte des migrations pour mettre la pression. Il demande au gouvernement Charles Michel de donner la priorité aux "nécessaires travaux sociaux économiques encore en cours". Et le patron de Voka, Hans Maertens, de pointer en premier lieu le jobs deal "qui doit encore

être intégralement approuvé afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès au marché de l'emploi". "Nous attendons aussi une réforme sur les métiers lourds qui doit permettre aux personnes de rester plus longtemps sur le marché du travail plutôt que de se retrouver prématurément à la pension", poursuit Hans Maertens.

"Mort silencieuse"

Il pointe également un risque de pénurie d'électricité en cas de températures particulièrement basses en janvier et en février prochains et la nécessité de signer un pacte énergétique. Des finances publiques assainies font aussi partie des préoccupations du Voka. "Cela n'a pas de sens de reporter les défis budgétaires à la prochaine législature", souligne-t-il. Enfin, la fédération flamande estime que le gou-

vernement doit pouvoir prendre des mesures urgentes si les négociations sur le Brexit n'aboutissent pas.

Le SNI (Syndicat neutre pour indépendants) s'est aussi fendu d'un communiqué pour mettre en avant le fait qu'*"une éventuelle chute du gouvernement pourrait entraîner la mort silencieuse de certains dossiers"*. À l'instar du Voka, le SNI estime que de nombreux dossiers importants sont encore en cours de traitement: l'introduction d'une norme énergétique, l'activation des chercheurs d'emploi, la réforme des pensions, etc. (voir ci-contre). *"La liste des dossiers à aborder est longue. Nous demandons donc à nos politiciens de la rue de la Loi de bien réfléchir avant d'à nouveau rendre notre pays ingouvernable"*, dit Christine Mattheeuws, la présidente du SNI.

Ariane van Caloen